

République Française
Département CHER
Mairie d'Herry

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25/09/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	11	15

Vote
A l'unanimité
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2026, le 25 Septembre à 18:00, le Conseil Municipal de la Commune de Herry s'est réuni à la salle du Conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur de CHOULOT Etienne, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 21/09/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 21/09/2025.

Présents : M. de CHOULOT Etienne, Maire, Mme VERMEULEN Martine, M. HANRION Jonathan, M. EGROT Gérard, M. DE LEO Claudio, Mme EGROT Stéphanie, M. BERNARD Thierry, M. POUVESLE Philippe, Mme MARTIN Nadine, Mme LARAISE Nathalie, Mme MECHIN Myriam

Excusés ayant donné procuration : Mme de CHOULOT Bénédicte à M. DE LEO Claudio, M. LEBRETON Vincent à M. HANRION Jonathan, M. FEBBA Olivier à Mme MARTIN Nadine, Melle BONNIN Clara à M. de CHOULOT Etienne

A été nommé secrétaire : M. DE LEO Claudio

Acte rendu exécutoire
après dépôt en
Préfecture de Bourges
Le :
Et
Publication ou
notification du :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-211801105-20260925-2026_09_015-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/10/2026

2026_09_015 – Demande accord de raccordement de bornes MODULO auprès de la CDC Berry Loire Vauvise

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU les statuts de la Communauté de Communes **Berry Loire Vauvise** et le transfert de compétence afférent ;

VU le dossier technique de demande de raccordement MODULO préparé par la mairie,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

1. Approuve le projet de raccordement de la commune au réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques et hybrides,
2. Sollicite l'accord de la Communauté de Communes Berry Loire Vauvise pour l'instruction et la réalisation de ce raccordement.
3. Autorise Monsieur le Maire à signer la demande de raccordement Modulo, ainsi que tout document, convention de branchement, devis ou avenant nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 30/09/2026

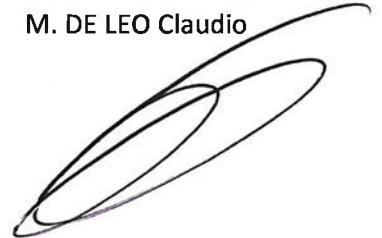
Le Maire

Etienne de CHOULOT

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a final horizontal stroke.

Secrétaire de séance

M. DE LEO Claudio

A handwritten signature in black ink, featuring a large, sweeping loop that encompasses the rest of the signature.